

Guide de la petite enfance

A young boy and girl are sitting together in a brightly lit room, possibly a play area or classroom. The boy is on the left, wearing a blue denim shirt and jeans, looking towards the camera with a slight smile. The girl is on the right, wearing a white long-sleeved shirt and striped leggings, holding a yellow toy that looks like a stack of blocks or a small box. In the background, there are shelves with toys and a person standing near a doorway.

**Tous les modes
d'accueil de
votre enfant, de
3 mois à 4 ans**



Les premières années de la vie sont décisives pour grandir, apprendre et s'éveiller au monde. La Ville de Clichy-sous-Bois s'engage à accompagner chaque enfant et chaque famille durant cette étape essentielle, en proposant un environnement d'accueil attentif, bienveillant et adapté aux besoins des tout-petits.

Cet engagement se construit aux côtés des parents et avec l'ensemble des partenaires associatifs, éducatifs et institutionnels qui participent au développement d'une offre de qualité sur le territoire. Il se renforce également avec la création prochaine d'une Maison des parents au sein du pôle éducatif Paul-Vaillant-Couturier, lieu de convivialité, d'écoute et de soutien aux familles.

Crèches collectives et familiales, multi-accueils, relais petite enfance, halte-jeux, classes de toute petite section, activités dans les centres sociaux ou les équipements culturels : de nombreuses solutions existent pour répondre aux besoins des

familles et accompagner les enfants de 3 mois à 4 ans dans leurs premiers apprentissages. La nouvelle crèche Émile Zola vient aussi augmenter le nombre de places disponibles, en complément des garderies éphémères proposées au centre social de l'Orange Bleue et à l'Espace de Vie Sociale de la Dhuys.

La Ville veille également à favoriser un accueil inclusif, permettant aux enfants porteurs de handicap, ou présentant des besoins spécifiques, de grandir et de s'épanouir dans un cadre adapté.

Ce guide a été conçu pour vous transmettre l'ensemble des dispositifs disponibles et vous aider à trouver simplement l'accueil le mieux adapté à vous et votre enfant. Les équipes de la petite enfance restent à votre disposition pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

Bienvenue à nos petites Clichois et à nos petits Clichois !

OLIVIER KLEIN

Maire de Clichy-sous-Bois,
ancien ministre

LINDA KERDOUCHE

Adjointe au maire,
en charge de la petite enfance

Sommaire

1. Comment faire garder mon enfant ?

Les modes et structures de garde	6
Renseignements et inscriptions	7

2. Les informations pratiques

Combien coûte la crèche ?	8
Les aides financières	8

3. L'accueil collectif

La Maison de la Petite Enfance	9
Crèche collective et familiale	9
Les crèches associatives	10
La crèche multi-accueil de l'association Energie	10
La maison Kangourou	10
Le crèche La Passerelle	11
La crèche Alpha-bébé	11
La crèche halte-jeux « D'ici de là »	11
La crèche Emile Zola	11



4. L'accueil individuel

Le Relais Petite Enfance (RPE)	12
Les lieux d'accueil enfant / parent (LAEP)	13
Maison de la Petite Enfance	13
Halte-jeux « D'ici de là »	13
Centre social l'orange bleue	13
Garderie éphémère	13

5. La santé des tout-petits

PMI	14
PPePS	14

6. Les toutes petites sections

15

7. La culture et le sport pour les tout-petits

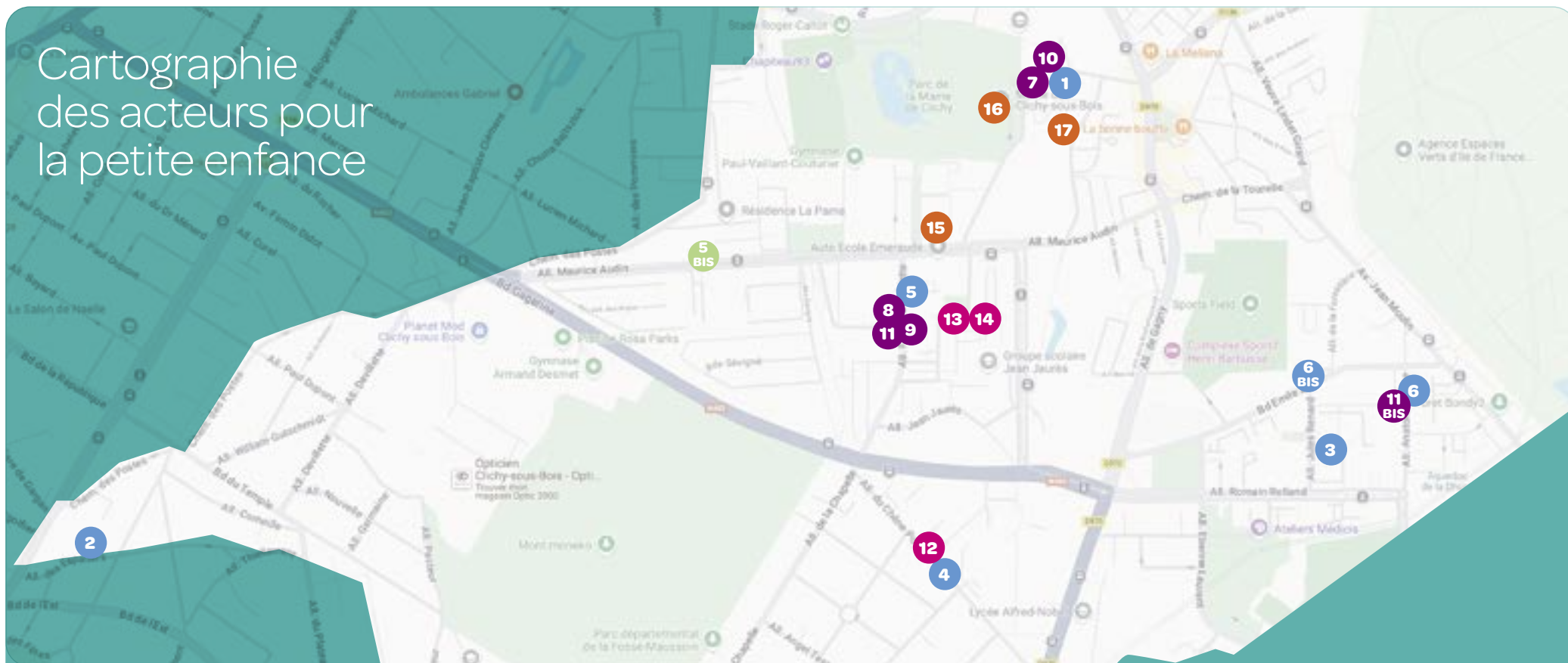
Culture	16
Sport	16

8. Numéros et contacts utiles

17



Cartographie des acteurs pour la petite enfance



LES CRÈCHES

- 1 2 allée Salvador Allende
- ⊕ Maison de la petite Enfance
- ⊕ Crèche collective municipale
- ⊕ Crèche familiale
- 2 9 allée des Espaliers
- ⊕ Maison Kangourou
- 3 4 allée de l'Aqueduc
- ⊕ Crèche Alpha-bébé
- 4 50bis allée du Chêne Pointu
- ⊕ Crèche Energie
- 5 30 allée Frédéric Ladrette
- ⊕ Halte-jeux " D'ici de là "

- 5 BIS Halte-jeux " D'ici de là "
- ⊕ À partir de septembre au Pôle éducatif PVC - allée Maurice Audin"

- 6 3bis allée Anatole France
- ⊕ La Passerelle
- 6 BIS 7 boulevard Emile Zola
- ⊕ Crèche Emile Zola

RPE

- 7 Allée Salvador Allende
- ⊕ Relais Petite Enfance

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

- 8 22 allée Frédéric Ladrette
- ⊕ Centre Social L'Orange Bleue

- 9 30 allée Frédéric Ladrette

- ⊕ Halte-jeux D'ici de là
- 10 Allée Salvador Allende
- ⊕ Maison de la petite Enfance

GARDERIES ÉPHÉMÈRES

- 11 22 allée Frédéric Ladrette
- ⊕ Centre Social L'Orange Bleue
- 11 BIS 11 bis allée Anatole France
- ⊕ Espace de Vie sociale de la Dhuy

PMI

- 12 52 allée du chêne pointu
- ⊕ PMI du chêne pointu
- 13 6 allée Victor Hugo
- ⊕ PPEPS

- 14 6 allée Victor Hugo

- ⊕ PMI Victor Hugo

CULTURE POUR LES JEUNES ENFANTS

- 15 10 allée Maurice Audin
- ⊕ Bibliothèque Cyrano de Bergerac
- 16 Place du 11 Novembre 1918
- ⊕ Conservatoire Gilbert Klein
- 17 3 place de l'Orangerie
- ⊕ Espace 93

1

Comment faire garder mon enfant ?

Les types d'accueil

L'accueil peut être collectif ou individuel.

L'accueil est collectif dans les crèches, les multi-accueils ou les haltes-garderies. L'enfant est accueilli par une équipe de professionnels de la petite enfance. Il évolue en collectivité dès son plus jeune âge.

L'accueil est individuel lorsque l'enfant est accueilli chez une assistante maternelle agréée par la Protection maternelle et infantile (PMI). Le nombre d'enfants varie de 1 à 4. L'enfant bénéficie d'un accueil au domicile de l'assistante maternelle et peut bénéficier de temps collectifs pour l'éveil et la socialisation.

Les modes de garde

Pour les enfants âgés de 3 mois à 4 ans, les professionnels proposent plusieurs modes de garde :

- le mode d'accueil régulier correspond à un temps fixe déterminé pour une année. Un contrat entre les parents et la structure définit le nombre de jours et d'heures de garde choisis.
- le mode d'accueil occasionnel concerne les crèches. Il permet de répondre à un besoin d'accueil ponctuel de l'enfant en offrant aux parents un peu de temps libre, selon les places disponibles à la crèche.
- le mode d'accueil d'urgence répond à un besoin provenant de la protection de l'enfance.

Les structures

Ces services sont assurés par la Ville, des associations partenaires ou des assistantes maternelles agréées.

- Les crèches collectives regroupent l'accueil régulier et occasionnel dans une même structure.
- La crèche familiale municipale mêle l'accueil régulier d'enfants chez une assistante maternelle salariée de la ville et des temps d'accueil collectifs en crèche.
- Les assistantes maternelles dites « indépendantes » sont suivies majoritairement par le Relais Petite Enfance (RPE).
- La halte-jeux ou halte-garderie accueille le plus souvent les enfants sur des temps ponctuels.



Renseignements et inscriptions

La Maison de la Petite Enfance (MPE) est votre lieu central. Elle vous informe et vous accompagne dans votre démarche d'accueil, que ce soit en crèche ou auprès d'une assistante maternelle.

Inscription pour une place en crèche
Elle s'opère en 4 étapes :

- La pré-inscription : à partir du 3^e mois de grossesse, rendez-vous à la MPE pour remplir le dossier de préinscription et fournir les pièces justificatives.
- La commission d'attribution : votre demande est instruite et passe en commission d'admission des modes d'accueil (CAMA) au mois de mai. Elle sera traitée sur la base de différents critères et une place pourra vous être attribuée selon le nombre de places disponibles.

- La notification : Après la CAMA, vous recevrez un courrier ainsi qu'un mail vous informant de la suite donnée à votre demande.

- L'inscription : en cas de suite favorable à votre demande, vous pourrez contacter directement la crèche attribuée, et ainsi compléter votre dossier.

Recherche d'une assistante maternelle indépendante

Le Relais Petite Enfance (RPE), situé dans la Maison de la Petite Enfance, est en contact avec toutes les assistantes maternelles exerçant dans la ville. Le RPE vous accompagne dans votre démarche et votre suivi administratif.

2

Les informations pratiques

Quelles aides financières à la naissance d'un enfant ?

La CAF alloue plusieurs primes ou allocations pour aider les familles selon leurs conditions de ressources :

- ➔ une prime à la naissance ou à l'adoption ;
- ➔ une allocation mensuelle ;
- ➔ une allocation si vous réduisez ou cessez votre activité pour vous occuper de votre enfant.

Combien coûte la crèche ?

- ➔ Le tarif horaire dépend de vos revenus mensuels. Il est calculé grâce au barème national établi par la Caisse d'allocations familiales (CAF).

- ➔ La facturation est effectuée à partir d'un contrat d'accueil qui prend en compte le nombre d'heures d'accueil et le nombre de jours de présence prévisionnelle de votre enfant.

Les aides financières pour un accueil auprès d'une assistante maternelle

- ➔ Le dispositif de Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) vous permet de bénéficier d'une aide financière si vous faites garder votre enfant par une assistante maternelle indépendante.

Pour une meilleure équité entre les modes de garde, cette aide se base sur les mêmes critères que pour le coût d'accueil en crèche.

Le crédit d'impôt

Quel que soit votre mode de garde, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts sur le revenu.

3

L'accueil collectif

La Maison de la Petite Enfance

POUR LA CRÈCHE COLLECTIVE

Tout au long de l'année, des contenus et des activités sont proposés aux jeunes enfants afin de favoriser leur motricité, leur apprentissage et leur socialisation.

Nombre de places : 60 places dont :

- ➔ 10 places pour les bébés (3 à 12 mois).
- ➔ 20 places pour les moyens (1 à 2 ans).
- ➔ 30 places pour les grands (2 à 3/4 ans).

Horaires d'accueil : 7h30-18h30

Fermetures pour congés : la dernière semaine de décembre, 3 semaines en août et les jours fériés.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Allée Salvador Allende
93390 Clichy-sous-Bois
Ouverte du lundi au vendredi.
Tél. : 01 43 88 83 43



POUR LA CRÈCHE FAMILIALE

L'accueil des jeunes enfants se fait au domicile des assistantes maternelles employées par la Ville, mais aussi par un accueil en collectif en demi-journée, au moins une fois par semaine, dans les locaux de la MPE.

Nombre de places : 30 places

Horaires d'accueil : 7h -19h

Fermetures pour congés : la dernière semaine de décembre, 3 semaines en août et les jours fériés.

➔ mpe@clichysousbois.fr
Renseignements et inscription
auprès de la structure



Les crèches associatives

LA CRÈCHE MULTI-ACCUEIL DE L'ASSOCIATION ENERGIE

La crèche soutient les parents en démarche d'insertion professionnelle en proposant des modes d'accueil adaptés à leurs besoins.

Nombre de places : 40 places dont :

- ➔ 20 places pour les 3 à 18/24 mois
- ➔ 20 places pour les 2 à 3/4 ans

Horaires d'accueil : 7h-19h

Fermetures pour congés : la dernière semaine de décembre, 3 semaines en août et les jours fériés.

MULTI-ACCUEIL ENERGIE

50 bis allée du Chêne Pointu
93390 Clichy-sous-Bois
Tél. : 09 72 46 41 46

Renseignements et inscription auprès de la Maison de la petite enfance.

LA CRÈCHE MULTI-ACCUEIL MAISON KANGOUROU

La crèche Kangourou favorise les interactions entre les jeunes enfants grâce à des espaces ouverts.

Nombre de places : 46 places dont :

- ➔ 20 places pour les 3 à 18/24 mois
- ➔ 26 places pour les 2 à 3/4 ans

Horaires d'accueil : 8h -18h30

Fermetures pour congés : la dernière semaine de décembre, 3 semaines en août et les jours fériés.

MULTI-ACCUEIL

MAISON KANGOUROU

9 allée des Espaliers
93340 Le Raincy
Tél. : 01 41 53 19 33
Renseignements et inscription auprès de la MPE



LA CRÈCHE MULTI-ACCUEIL LA PASSERELLE

de l'association Crescendo.

La crèche mène des actions artistiques et accompagne les jeunes enfants à la transition vers l'école.

Nombre de places : 21 places dont :

- ➔ 10 places pour les 3 à 18/24 mois
- ➔ 11 places pour les 18 mois à 3/4 ans

Horaires d'accueil : 8h - 18h30

Fermetures pour congés : la dernière semaine de décembre, le mois d'août et les jours fériés.

MULTI-ACCUEIL LA PASSERELLE

3 bis, allée Anatole France
93390 Clichy-sous-Bois
Tél. : 01 30 07 86 31
Renseignements et inscription auprès de la MPE

LA CRÈCHE MULTI-ACCUEIL ÉMILE ZOLA

de l'association Crescendo.

La crèche possède deux espaces de vie lumineux, où la nature occupe une place centrale et s'invite au cœur du projet d'accueil.

Nombre de places : 30 places dont :

- ➔ 10 places pour les 3 à 18/24 mois
- ➔ 20 places pour les 18 mois à 3/4 ans

Horaires d'accueil : 8h - 18h

Fermetures pour congés : la dernière semaine de décembre, le mois d'août et les jours fériés.

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL ÉMILE ZOLA

7, boulevard Emile-Zola
93390 Clichy-sous-Bois
Tél. : 09 73 44 06 07
Renseignements et inscription auprès de la MPE

LA CRÈCHE ALPHA-BÉBÉ

de l'association de solidarité avec les travailleurs immigrés (Asti).

La crèche soutient les parents apprenants en proposant des modes d'accueil adaptés.

Nombre de places : 15 places dont :

- ➔ 9 places en demi-journée pour les enfants de parents apprenants
- ➔ 6 places en journée ouvertes à tous, soumis à la CAMA (ville)

Horaires d'accueil : 8h- 18h sauf mercredi 8h-14h30.

Fermetures pour congés : vacances scolaires et jours fériés.

CRÈCHE ALPHA-BÉBÉ

4 allée de l'Aqueduc
93390 Clichy-sous-Bois
Tél. : 01 43 30 97 93
Renseignements et inscription auprès de la MPE

LA CRÈCHE HALTE-JEUX

« D'ICI DE LÀ »

du Centre d'études et de recherche pour la petite enfance.

La structure dispose de 30 places pour l'accueil d'enfants de 18 mois à 3 ans, soit par demi-journée ou en journée complète.

Horaires d'accueil : 8h- 18h, sauf mercredis.

Fermetures pour congés : vacances scolaires et jours fériés.

HALTE-JEUX «D'ICI DE LÀ»

30 allée Frédéric Ladrette
À NOTER : en septembre 2026, la crèche déménagera dans les locaux du nouveau pôle éducatif Paul-Vaillant-Couturier, allée Maurice Audin.

4

L'accueil individuel

Le relais petite enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance est un lieu essentiel pour les assistantes maternelles indépendantes et interlocuteur privilégié des parents. Il permet :

- d'accompagner les parents dans leurs démarches ainsi que dans leur fonction de parents/employeurs (aides pour le contrat de travail, pour la fiche de paie, etc.).
- mettre en relation toutes les assistantes maternelles de la ville et les parents à la recherche d'un mode de garde,
- soutenir les assistantes maternelles (formation, documentation, information, échanges professionnels, etc.),
- organiser des temps collectifs pour l'accueil des enfants et de leur assistante maternelle.

RELAIS DE LA PETITE ENFANCE

allée Salvador Allende
93390 Clichy-sous-Bois
Tél. : 01 43 88 82 64
Mél : rpe@clichysousbois.fr



Les lieux d'accueil enfants/parents (LAEP)

Avec la présence d'un professionnel, les LAEP offrent aux enfants un espace de jeux libres dans lesquels ils peuvent se socialiser, et aux adultes un lieu d'échange, de partage avec d'autres adultes, et de renforcement du lien avec leurs enfants.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Horaires : mercredi de 14h à 16h30
Tél. : 01 43 88 82 64

HALTE-JEUX « D'ICI DE LÀ »

Horaires : ouvert en semaine de 8h à 18h, sauf le mercredi
Tél. : 01 43 32 91 54

CENTRE SOCIAL L'ORANGE BLEUE

Horaires :

- Mercredi : 14h à 16h30
- Jeudi : 10h à 12h en période scolaire.
- Mardi : 10h à 12h
- Mercredi : 14h à 16h30 durant les vacances

Les garderies éphémères

de la coopérative E2S

Au sein du centre social l'Orange Bleue, et à l'Espace de vie sociale, une garderie éphémère de 12 places permet de confier, gratuitement, quelques heures les enfants de 1 à 3 ans à une équipe professionnelle.

Inscription et renseignements auprès de chaque structure.

CENTRE SOCIAL L'ORANGE BLEUE

22 allée Frédéric Ladrette
93390 Clichy-sous-Bois
Tél. : 01 45 09 77 30
Horaires : lundi de 13h15 à 16h15
et vendredi de 9h15 à 12h15,
hors vacances scolaires.

ESPACE DE VIE SOCIALE DE LA DHUYS

11 bis, allée Anatole France
93390 Clichy-sous-Bois
Tél. : 06 27 93 32 26
Horaires : Les mardis matins de 9h à 12h, hors vacances scolaires

5

La santé des tout-petits

PMI

Une PMI (protection maternelle infantile) n'est pas seulement un lieu où consulter gratuitement des médecins ! C'est tout un système national de protection de la mère et de l'enfant qui est à votre disposition.

La ville dispose de 2 centres de PMI gérés par le Département. Les équipes sont constituées de médecins, de puéricultrices, de sages-femmes, de psychologues, d'auxiliaires de puériculture, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une psychomotricienne et d'une conseillère conjugale.



Dès la naissance de votre enfant jusqu'à l'âge de 6 ans, elles vous proposent écoute et conseil, consultations de suivi et vaccination gratuite, soutien et conseils aux jeunes mamans et aux familles.

Vous pouvez également bénéficier de visites à domicile. **Toutes les consultations sont gratuites et ouvertes à tous.**

PMI DU CHÊNE POINTU

52 allée du Chêne Pointu
93390 Clichy-sous-Bois
Tél. : 01 71 29 59 76

PMI VICTOR HUGO

6 allée Victor Hugo
93390 Clichy-sous-Bois
Tél. : 01 71 29 44 91

PPePS

Structure spécialisée dans la prévention précoce et la parentalité, elle accompagne les familles pendant les 3 premières années de l'enfant.

Une équipe composée d'une puéricultrice coordinatrice, d'une psychologue, d'une assistante sociale, d'une médiatrice santé et d'une éducatrice de jeunes enfants propose un accompagnement médical, social et éducatif aux familles. Des visites à domicile sont proposées ainsi que des rendez-vous individuels et/ou des actions collectives.

VICTOR HUGO & PRÉVENTIONS PRÉCOCES ET PARENTALITÉS (PPePS)

- 6 allée Victor Hugo
93390 Clichy-sous-Bois
Tél. : 01 71 29 52 73

6

Les toutes petites sections (TPS)

Les toutes petites sections (TPS) sont des classes installées dans les écoles maternelles de la ville. Elles permettent d'accueillir les jeunes enfants de plus de 2 ans dans un cadre éducatif et serein.



La Ville dispose de 3 classes de TPS, implantées dans trois écoles de secteur :

- ➔ École Henri-Barbusse
- ➔ École Marie-Pape-Carpentier
- ➔ École Paul Éluard

L'accueil en TPS se fait sur des demi-journées en début d'année scolaire et est régi par un règlement accessible au service scolaire de la ville, 15 allée Fernand Lindet.

L'inscription administrative se fait en mairie, durant la période d'inscription scolaire. Une commission se tiendra afin d'instruire les demandes et d'y répondre selon les besoins des familles et les places disponibles. À l'entrée en petite section, l'enfant inscrit en TPS devra retourner à son école de secteur.

Pour plus d'informations, contactez le service scolaire scolaire@clichysousbois.fr 01 43 88 83 76

7

Culture et sports pour les tout-petits

Pour les jeunes enfants et leurs parents, les services de la ville proposent une programmation et une offre variée tout au long de l'année.

La culture

Chaque année, la ville programme cinq spectacles à destination des jeunes enfants et de leurs parents. Ces spectacles ont lieu à l'Espace 93 ou au Conservatoire Gilbert-Klein. Les spectacles sont adaptés aux enfants de 6 mois à 4 ans et sont généralement planifiés les mercredis. Vous pouvez vous informer en consultant le programme de la saison culturelle, disponible en Mairie, à l'Espace 93 et au conservatoire, ainsi que sur le site internet de l'Espace 93.

Pour plus d'informations, contactez l'Espace 93 infos.espace93@clichysousbois.fr ou au 01 43 88 58 65



Le sport

Le Club Municipal des Sports anime une section Baby Mouv' ouverte aux enfants de 3 à 5 ans. Les enfants bénéficient d'ateliers ludiques et variés pour développer leur motricité, leur coordination et leurs capacités cognitives.

- tous les mercredis de 10h30 à 11h30, sauf pendant les vacances scolaires
- au gymnase Henri Barbusse

Pour s'inscrire, contactez le service des sports sports@clichysousbois.fr ou au 01 43 30 98 38

8

Les numéros et contacts utiles

Les services de la Ville

Maison de la Petite Enfance

Allée Salvador Allende

Tél. : 01 43 88 83 43

Ouverte du lundi au vendredi, de 7h à 19h.

Accueil de la Mairie

- Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (sauf le mardi de 10h à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h30)
- tél : 01 43 88 96 04

Service scolaire

Centre administratif Joliot-Curie

15 allée Fernand Lindet

Tél. : 01 43 88 83 46

Services de vaccinations

De 0 à 6 ans, contacter les PMI.

Les services du Département

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Hôtel du Département, Esplanade Jean- Moulin, 93006 Bobigny Cedex.

Tél. : 01 43 93 93 93

Permanences à la maison des services publics

4 rue Modigliani à Montfermeil.

Tél. : 01 41 70 74 70

- **Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)**
- sur place : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Par téléphone : 36 46
- Par courrier : Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis, BP 60300 93018 Bobigny Cedex.
- **Caisse d'allocations familiales (CAF)**
- Sur place : mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Par tél. : 0 810 25 32 30. Par courrier : CAF de la Seine-Saint-Denis 93024 Bobigny Cedex

Urgences et numéros verts nationaux gratuits

- **SAMU** : 15 ou 112
- **SOS Médecins** :
36 24 ou 01 47 07 77 77
- **Centre antipoison** : 01 40 05 48 48
- **SOS Brûlures graves enfants** :
01 44 73 62 54 (hôpital Trousseau)
- **Médecins libéraux**,
7j/7 : 0 820 800 880
- **Urgences pédiatriques** :
Hôpital Jean-Verdier Av. du 14 juillet
93140 Bondy, Tél. : 01 48 02 60 36
- **Réseau bronchiolite Île-de-France
Kinésithérapeutes** :
les week-ends et jours fériés,
de 9h à 18h. Tél. : 0 820 820 603

- **Allo enfance maltraitée** : 119
- **Allo parents bébés** :
0 800 003 456

Sur le web

- **La rubrique « Enfance-jeunesse »**
du site de la ville :
www.clichy-sous-bois.fr
- **La rubrique « Petite enfance »**
du site du Conseil départemental :
www.seine-saint-denis.fr
- **Les différents modes de garde** :
www.monenfant.fr
- **Vos droits et démarches**
(naissance, adoption, autorité
parentale) : www.service-public.fr
- **Les prestations sociales d'accueil
du jeune enfant** : www.caf.fr



Notes



www.clichy-sous-bois.fr

 Ville de Clichy-sous-Bois



Conception : DagOba
Rédaction : Service communication
Illustrations : AdobeStock / Vecteezy/
Direction de la communication
Impression : Direct impression
Édition avril 2026